Compt. for.: 7502 - 8007

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, habitants
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes alternées
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe par bouquets (ou à pied)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation en boutures
Ensemencement naturel
Entretien commercial
Récolte dans les lisières boisées (obstacles libres)

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (larix)	R (L)
— — à sapinette	R (Sb)
— — à mélèze	R (M)
PEUPLERAIES	
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à sapin	E (S)
— — à épinette	E (Sb)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	E (Pn)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à épinette épinette	E (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P.E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P.E)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P.E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P.E)
Sapinières	
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (Pn)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S(B.b)
Pinèdes à pin blanc	Pb(Pb)
— — à pin rouge	Pb(Pr)
— — et/ou sapin (épin. occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb(Pb)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (M)
— — avec pin gris	Pb(Pg)
— — avec sapin	Pb (S)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb (P)
— — Plantation de pin sylvestre	Pb (P.S)
Pinèdes à pin rouge	Pr(Pr)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr(M)
— — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — avec pin gris	Pr (Pg)
— — avec sapin	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (P)
Pinèdes à pin gris	Pg(Pg)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg(Pg)
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg(Pn)
— — avec mélèze	Pg(M)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — avec sapin	Pg (S)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — (plantation)	Pg (P)
Cédrières	C(C)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C(P.C)
Pruchières	Pr (Pr)
— — (la pruche occupe plus de75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (P)
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc	M (Pb)
— — à pin rouge	M (Pr)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à sapin	M (S)
— — à épinette blanche	M (Sb)
— — (plantation de mélèze européen)	M(E.E)
— — (plantation de mélèze japonais)	M(E.J)
— — (plantation de mélèze brisch)	M(L.L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux	Feuillus-Résineux
Feuillis d'essences tolérantes	F (Fg)	F (Pg)	F (Fg-Pg)
— — — — avec pin blanc	F (Fg)	F (Pb)	F (Fg-Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Fg)	F (Pr)	F (Fg-Pr)
— — — — avec résineux	F (Fg)	F (R)	F (Fg-R)
— — — — avec sapin	F (Fg)	F (S)	F (Fg-S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (Fg)	F (E)	F (Fg-E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb (Bb)	S (S)	Bb (Bb-S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (Bb)	E (E)	Bb (Bb-E)
— — — — avec pin gris	Bb (Bb)	Pg (Pg)	Bb (Bb-Pg)
— — — — avec pin blanc	Bb (Bb)	Pb (Pb)	Bb (Bb-Pb)
— — — — avec résineux	Bb (Bb)	R (R)	Bb (Bb-R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	Bj (Bj)	Pb (Pb)	Bj (Bj-Pb)
— — — avec pin rouge	Bj (Bj)	Pr (Pr)	Bj (Bj-Pr)
— — — avec résineux	Bj (Bj)	R (R)	Bj (Bj-R)
Peuplierais avec sapin	Pe (Pe)	S (S)	Pe (Pe-S)
— — avec pin gris	Pe (Pe)	Pg (Pg)	Pe (Pe-Pg)
— — avec pin blanc	Pe (Pe)	Pb (Pb)	Pe (Pe-Pb)
— — avec pin rouge	Pe (Pe)	Pr (Pr)	Pe (Pe-Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (Pe)	E (E)	Pe (Pe-E)
— — avec résineux	Pe (Pe)	R (R)	Pe (Pe-R)
Érablières rouge résineux	E-R (E)	R (R)	E-R (E-R)
Érablières résineux	E-R (E)	E (E)	E-R (E-R)
— — à pin blanc	E-R (E)	Pb (Pb)	E-R (E-Pb)
— — à pin rouge	E-R (E)	Pr (Pr)	E-R (E-Pr)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (R)	M (F) (R)
— — — sur station humide	M (F)	M (N.H)	M (F) (N.H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — — d'essences intolérantes	F
— — — d'essences tolérantes	F
— — — sur station humide	F
— — — (plantation)	F
Bouleaux à bouleaux blancs	Bb
— — — (plantation)	Bb
Peupleraies	Pe
Érablière rouge	E-R
Érablière	E
— — à bouleaux blancs	E (B)
— — à bouleaux jaunes	E (B)
— — à peupliers	E (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation d'érable à sucre	E(S.S)
— — de bouleau jaune	Bo(J.J)
— — de peuplier	Pe(P.P)
— — de peuplier hybride	Pe(H.H)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sh
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulnaie	Aln
Friches	F
Plantation	P

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	e
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	e
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE DIAM.
10 (ans)	0-30 ans
30	31-60 ans
50	61-80
70	81-90
90	91-120
120	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90
120-70	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune (ou jeune) — Peuplement dominé par des tiges inférieures à 30 ans
Vieux (ou vieux) — Peuplement dominé par des tiges supérieures à 90 ans
Peuplement dominé par des tiges inférieures à 30 ans
Autres peuplements (majorité des tiges inférieures à 90 ans)

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 45 %	↑
Forte	46 à 60 %	↑
Abrupte	61% et plus	↑

Superficie exclusive de pentes < 5% aucun

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fiches polygones seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 cd 50 m C3
- S1 — densification
- E3 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- cd — perturbation
- 50 m — classe de hauteur
- C3 — classe de densité

R C5 cr68 101
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- cr — origine
- 68 — classe de hauteur
- 101 — classe de densité
- — sous group d'essences
- — groupement d'essences

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m	17m	14m	7m	4m
	2	3	4	5	6
A 100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - FOR. INTERNATIONALE LTÉE (G.I.G.)
SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. GIR - GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE (G.I.G. 28-4)
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

2 25-2*
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

5*
Unité de sondage

000 01 06*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

32 04*
Bassin hydrographique
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

90900*
Municipalité
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 4611 *

Région écologique 12d

Municipalité régionale de comté M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas uniqueq, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1984-1986
Carte forestière — Année de publication : 1985-1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /8/84
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-13 S.E. S.O.	32-14 S.E. S.O.	32-15 S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-12 S.E. S.O.	32-11 S.E. S.O.	32-10 S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-5 S.E. S.O.	32-6 S.E. S.O.	32-7 S.E. S.O.

32 I/11 N. O.